



ASSOCIATION DE LA FONDATION ETUDIANTE POUR LA VILLE

TAXE D'APPRENTISSAGE - Promesse de versement

ENTREPRISE :

Adresse :

Téléphone :

E-Mail :

Coordonnées de la personne à remercier

NOM / PRENOM :

Téléphone :

E-Mail :

Votre organisme collecteur :

NOM :

Adresse :

L'AFEV est habilitée à recevoir 26% de la partie HORS QUOTA de la taxe d'apprentissage.

Mon entreprise souhaite verser la taxe d'apprentissage à l'AFEV :

Catégorie	HORS QUOTAS (<i>jusqu'à 26%</i>)
Nombre de salariés	

Pour verser à l'AFEV :

26 bis rue du Château-Landon – 75010 Paris

Contact : Christèle CHELZA christele.chelza@afev.org

Tél. 01 40 36 01 01

Catégorie juridique : 9220 – Association déclarée

SIRET : 390 322 055 00034

Code APE : 8899B Action sociale sans hébergement n.c.a

ASSOCIATION DE LA FONDATION ETUDIANTE POUR LA VILLE

AFEV



LA JEUNESSE N'EST PAS QU'UNE PROMESSE !



Créateurs de liens solidaires depuis 1991